

Réouverture du marché municipal



Suite au renouvellement de la demande de dérogation adressée au Préfet du Val d'Oise par Françoise Nordmann, Maire de Beauchamp, le marché municipal a rouvert ses portes jeudi 23 avril de heures à 11h30. A partir du 14 mai, le jeudi et le dimanche, le marché fonctionnera à nouveau aux heures habituelles de 8 h à 13 h. Pour l'instant, seul le commerce alimentaire sera présent.

La Ville et la société délégataire EGS mettent en oeuvre des mesures sanitaires exceptionnelles pour garantir la sécurité des commerçants et des clients.

► Documents